cette souveraineté a varié depuis par suite des entreprises toujours renaissantes des Comtes, entreprises qui donnèrent lieu à des querelles, des trèves et des transactions absolument semblables à celles que nous présente l'histoire des autres cités épiscopales, investies de prérogatives analogues.

Les fonctions d'archichancelier du royaume de Bourgogne-Jurane (1), que Rodolphe III avait conférées dès son avènement au trône à Burchard de Lyon, son frère, et plus encore, la part très-active qu'il eut au gouvernement de l'état, l'éloignaient souvent de sa métropole, en l'obligeant à suivre le roi, dont la cour était toujours ambulante, comme l'exigeaient les institutions et les mœurs de ce temps-là. Cette vie voyageuse ne l'empêcha pas toutefois de remplir dans son diocèse tous les devoirs d'un pasteur vigilant et de soutenir énergiquement les droits des évêques suffragants de sa métropole (2). Il convoqua plusieurs synodes provinciaux à Anse, en Lyonnais, soit pour remédier aux désordres qui affligeaient l'Église, par suite du relachement de la doctrine et de la discipline ecclésiastique, soit pour réparer les maux qui pesaient sur les populations dont le salut et le soulagement temporel lui étaient confiés.

Le premier synode fut assemblé à la fin de l'année 994 et dura plusieurs mois, puisqu'il ne fut clos que l'année suivante (3). Théobald, archevèque de Vienne, Amizon, archevèque de Tarantaise, leurs évèques suffragants, et ceux de la métro-

- (1) Diplòme de Rodolphe III en faveur de Cluny, qui confirme ses possessions dans le Lyonnais et le Forez.... Baldulfus cancelarius ad vicem Burchardi archiepiscopi et archicancellarii recognovi, daté de l'an 998, l'an V du règne de Rodolphe.—(Original aux Archives Abbatiales de Cluny.—An 1762 ex Rivaz).
 - (2) Voyez plus loin le 2e concile d'Anse.
- (3) Voyez la charte en faveur des chanoines de Romans. L'ouverture du concile y est indiquée sous l'an 994, et la charte elle-même est datée « anno sequente quo supra notavimus, anno secundo regni Rodolfi regis; actum Ansa villa in territorio lugdunensi. » Et comme la seconde année de Rodolphe finit au 26 mars 995, le concile a duré plusieurs mois. (Voyez Cartulaire de Romans, et Gallia christiana, t. IV, p. 78).